

■ Mobilisation contre l'expulsion d'un papa massicois

Jamais sans ma fille



Parents, enseignants, élus et simples habitants sont venus soutenir Adama Fofana dans sa quête de régularisation.

Il régnait une certaine effervescence, jeudi 15 janvier, à la sortie des classes devant l'école maternelle des Coquelicots. Une mobilisation a en effet été organisée pour soutenir Adama Fofana, papa de Karidja, 4 ans, scolarisée à Massy, sous le menace d'une expulsion depuis son arrivée en France. Ce jeune Ivoirien de 35 ans est bien connu dans la ville puisque, travaillant de nuit en tant qu'agent de sécurité, il s'occupe de sa fille et l'emmène à l'école la journée quand sa femme est à son bureau. « Il est très bien intégré et c'est un modèle de gentillesse envers sa fille », raconte une manifestante. Roger Del Negro, directeur de l'école, est un peu exas-

péré : « *personne ne cherche à savoir si je m'occupe bien de mes enfants, alors pourquoi lui ? Ce n'est pas le problème.* »

Ma fille serait traumatisée

Les preuves de son insertion peuvent néanmoins jouer en sa faveur auprès du tribunal administratif de Versailles, qui statuera le 9 mars prochain. Ce n'est pas la première tentative de régularisation pour Adama Fofana. « Je suis arrivé en France en 2004 après avoir fui la guerre civile en Côte d'Ivoire. Là-bas, j'étais le chauffeur d'un haut dirigeant politique. Suite à son assassinat, j'ai décidé de rejoindre la France, le plus facile sachant que nous sommes fran-

cophones ». Dans l'impossibilité d'obtenir un visa, il pose le pied sur le sol français avec un passeport diplomatique. Toutes ses demandes d'asile et de régularisation sont rejetées, jusqu'au 20 novembre dernier, date à laquelle il reçoit l'ordre de quitter le territoire français. Il décide de faire appel, ce qui constitue sa dernière chance. « Soit la décision est maintenue, soit il est régularisé, ce qui est très rare, soit il n'est ni expulsé, ni régularisé. Il ne pourra pas avoir de contrat de travail légal alors qu'il a une promesse d'embauche », explique Nadia Nguyen du Réseau éducation sans frontières (RESF).

« Si le tribunal maintient son jugement, je resterai quand même en France. Je ne veux pas quitter ma femme et ma fille. Elles sont tout pour moi. La petite serait traumatisée », se désespère le papa. ■ C.C.B.

• Rens. sur www.education-sansfrontieres.org